

## **Comment comprendre le battage médiatique sur le Campus de Limonade ?**

Différents étudiants de mes classes de Méthodologie de la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'Etat d'Haïti n'arrêtent pas de m'interpeller depuis quelques jours sur les vrais enjeux de ce battage médiatique autour du Campus de Limonade de l'Université d'Etat d'Haïti. Jusqu'à présent, je leur faisais en privé et en petit groupe mes remarques et mes réflexions, mais parce que je sais qu'en Haïti, les décideurs politiques ou même ceux du monde économique se font dicter leurs attitudes et conduites par les bruits de la rue ou par les organes d'opinion, je choisis aujourd'hui de porter devant l'opinion publique quelques-unes de mes réponses aux nombreuses préoccupations de la gente estudiantine. Cet article qui prend la forme d'un entretien (questions-réponses) peut paraître assez polémique dans la mesure où il veillera à mettre sur le tapis des arguments qui ne sont jamais exprimés, qu'il révélera au grand jour des vices et malices de nos autorités et personnalités publiques sur le dossier de l'université, et qu'il prétendra à un vrai échange universitaire où les contradictions et les désaccords seront assumés.

### **Pourquoi ce débat universitaire et « d'universitaires » a lieu seulement quelques jours avant l'inauguration du Campus de Limonade?**

Il est intéressant que des étudiants puissent se questionner sur le fait qu'un débat prétendument universitaire soit entamé quelques jours avant l'inauguration de ce campus le 12 janvier prochain. Cette façon de faire a tout à voir avec la pratique politicienne haïtienne : forcer la décision au dernier moment par la force (des arguments? ou n'importe laquelle d'ailleurs!). La construction de ce campus a été annoncée dans les premiers moments après le séisme de janvier 2010; la pose de la première pierre a été faite en juillet 2010, soit plus de 16 mois déjà, pourquoi ces personnalités ont attendu tout ce temps avant de se préoccuper et lancer publiquement leurs pétitions (il y en aurait plusieurs dit-on!) et les branle-bas de cabinet pour permettre au pays d'avoir ces « universités régionales publiques indépendantes » de l'Université d'Etat d'Haïti? Vous l'aurez compris, je ne peux pas donner réponse à mes étudiants; toutefois se poser la question participe sainement de la démarche épistémologique que je leur enseigne (du doute cartésien au questionnement large de Quivy et van Campenhout).

### **Pourquoi certaines personnalités ne veulent pas que ce campus puisse relever de l'UEH ?**

En voulant apporter un éclairage le plus large possible, j'ai tenté de répondre que probablement par la lourdeur de la machine administrative de l'UEH (administration des entités, Rectorat, Comptables Publics, Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, Ministère de l'Economie et des Finances); par les mécanismes complexes de la gouvernance de cette université (Assemblée Facultaire, Conseil de l'UEH, Conseil Exécutif) et

surtout par les instabilités de toutes sortes que génèrent les mouvements des étudiants ou des facultés; il n'était pas, pour ces pétitionnaires et alliés, bienséant de penser que ce campus pourra faire la « fierté du Nord » contre ce « don de la honte » en devenant une autre entité de l'UEH! Soulignons que dans nos pays latins, la mouvance et la dynamique de la vie universitaire en dehors des perturbations qu'elles peuvent engendrer, nous ont permis de construire et de fortifier de véritables centres universitaires dignes des plus hautes prétentions scientifiques : pensée libre et ouverte, décloisonnement des savoirs et des pratiques, mise en interrogation en permanence de nos théories et paradigmes, critique de la raison et de la logique, etc. Si les institutions privées d'enseignement supérieur ne souffrent heureusement pas des tares de nos universités publiques, elles ne sont pas démocratiques, participatives et transparentes. En fait, elles sont privées dans la plus pure tradition marchande. Elles sont, même dans certains cas, de véritables tours d'ivoire où les décisions ne se justifient guère, les responsables (Président, Recteur, Vice-Recteur, Doyen) sont nommés à l'emporte-pièce; les programmes de formation doivent toujours être rentables au détriment trop souvent de la qualité et de l'excellence académique; les notes de cours doivent respecter les quotas des demandes d'admission; etc. Il est vrai que nous parlons d'une université que certains voudraient « régionale publique » et d'autres (de ces certains!) « non publique gérée par de fiers haïtiens de la diaspora ». Quoi qu'il en soit, ils souhaitent que cette université de « la honte » construite par les dominicains soit rendue à la communauté éclairée du Nord pour qu'elle en fasse un « joyau », comme seule, elle sait en faire!

Rappelons quand même, que la Faculté de Droit du Cap Haïtien, affiliée à l'UEH, qui accueille plus de 4,000 étudiants dans des conditions précaires, n'a pas mérité le regard, encore moins l'intérêt de ces pétitionnaires; parce que probablement elle est déjà partie de l'UEH, donc mal gérée, instable et de peu de qualité académique! Alors que ces jeunes nordistes sont déjà si nombreux à réclamer du savoir et de la formation, les fiers politiciens (sénateurs, députés, maires), notables, universitaires et personnalités publiques du grand Nord réclament les beaux locaux d'un campus fraîchement érigé pour pouvoir faire venir des haïtiens et étrangers de la diaspora et du monde afin d'assurer des enseignements modernes pour d'autres jeunes qui le mériteront! De qui se moque-t-on? Nous avons dans notre histoire universitaire, des initiatives « grandioses » d'écoles, de facultés ou d'universités annoncées à grand renfort de publicité, qui s'éteignent après quelques années seulement quand ces projets ne rapportent pas ce que leurs auteurs avaient espéré ou quand les premiers initiateurs bien intentionnés s'en sont allés à la tombe. Certaines de nos écoles de Droit de province (Hinche, Jacmel, Port de Paix, Fort Liberté), et Facultés de la capitale (Hautes Etudes, Linguistique, Etudes Africaines) ont pu survivre que parce qu'elles ont pu intégrer l'Université d'Etat d'Haïti.

### **Que devons-nous comprendre de cette position régionaliste en matière universitaire ?**

Mes étudiants ont franchement du bon sang ! Car « l'Univers-Cité » que vient-elle faire effectivement dans une querelle régionaliste ? On nous dira probablement toute de suite après, le Recteur, les Doyens, les directeurs, les professeurs et les étudiants doivent tous être originaires ou « descendants » du Nord ou tout au plus du Grand Nord ? Eh bien oui, nous avons de ces arguments dans nos documents et procédures les plus officiels !

Si les universités doivent se préoccuper de participer, par ses enseignements, ses recherches, ses services et ses innovations technologiques et scientifiques, au développement de sa communauté d'ancrage; elles ne sauraient pas pour autant prétendre à rien de moins qu'au développement du savoir, de la science et de la technologie, fut-il par exemple contre les intérêts d'exploitation de tel minerai dans sa zone d'implantation, de l'emploi de telle technologie pourtant en vogue dans sa région, ou de telle pensée divulguée par ses propres fils.

**Nous pensons que faute de moyens (nous reviendrons après sur cet aspect), l'université publique choisira les programmes et les filières qu'elle entend développer en fonction des demandes et des pertinences spécifiques de sa région d'implantation, mais elle devra avoir, ce que les universités privées n'ont nullement, l'obligation d'offrir des enseignements dans tous les domaines du savoir (philosophie, anthropologie, psychologie, sociologie, histoire, géographie, etc.) et accessible à tous les fils de la nation sur la seule base du mérite académique.**

Voici, de mon point de vue, le plus grand enjeu de ce débat universitaire s'il en est ! Notre université publique ne peut pas se convertir uniquement en ces machines à fabriquer les cadres et techniciens dont nous avons besoin pour le « développement » de notre société, elle doit immanquablement continuer à former les intellectuels et scientifiques capables de mettre en question et de bouleverser les conceptions et les pratiques qui chosifient et anéantissent de plus en plus l'homme. En Haïti, les plus hauts responsables de l'Etat passent souvent nos intellectuels « plume et encre » en dérision, parce qu'ils n'ont pas toujours les pieds sur terre (quelle terre?), alors qu'ils sont, dès fois, adulés ailleurs pour la générosité et l'ingéniosité de leurs idées. Si nos universités publiques devront se précipiter chaque fois sur les créneaux porteurs et marchands comme le font trop simplement nos universités privées (de quoi parle-t-on?), le pays ne formerait que des professionnels obtus pour les secteurs de la santé, de l'éducation, de la construction, de l'agriculture, de l'énergie et de l'environnement et négligerait des champs de connaissance aussi importants pour le pays et pour l'humanité que sont la culture de notre peuple, l'anthropologie de l'homme haïtien : mélange de races, d'ethnies et de cultures différentes, la psychologie de notre « être polytraumatisé » (du

déracinement des terres africaines, au voyage périlleux dans les négriers, de l'esclavage honteux et barbare, des luttes socio politiques, des catastrophes naturelles, etc.). C'est seulement dans de telles perspectives que nous pouvons former de vrais universitaires haïtiens capables d'appréhender et de comprendre les différentes dimensions et perspectives de la réalité complexe des choses et des gens.

Si nous devons, en tant qu'universitaires, faire comme font les Organisations Internationales et les Organismes Non Gouvernementaux, c'est-à-dire tenter de résoudre (de manière superficielle presque toutes les fois) les problèmes qui se posent dans telle région, dans telle communauté ou dans tel domaine, nous manquerions à l'essence de notre métier. Il faut laisser aux OI et aux ONG leur métier et leurs façons de faire, ils le feront de toute façon mieux que nous : des abris provisoires seront vite montés pour leur visibilité, des latrines seront immédiatement érigées, des populations seront rapidement soulagées, des interventions d'urgence seront vite menées en cas de catastrophes, de choléra, etc. C'est très heureux qu'ils le fassent! Mais quand il faudra construire de vraies villes haïtiennes, aménager les espaces de vie de nos populations, prendre en charge le bien-être des haïtiennes et des haïtiens, résoudre sérieusement des problèmes de santé publique, ce seront des universitaires (d'ici ou d'ailleurs) qui devront réfléchir, concevoir, élaborer et proposer à la société des pistes, des stratégies, des savoirs et des savoir-faire.

Nous ne pouvons concevoir nos universités comme des OI ou des ONG. Elles ne peuvent pas fonctionner comme elles et n'ont pas leurs moyens (structures organisationnelles simples, financement externe, reddition des comptes à l'externe, flexibilité de déménagement, etc.). Même quand nous serions de bons fonctionnaires d'OI ou d'ONG, nous ne pourrions « faire l'université » comme nous sommes en train de « faire les ONG ».

### **Quels sont les vrais enjeux de ce battage médiatique ?**

Depuis plus d'une vingtaine d'années, dans ce pays, certains hommes d'état ont cru que la meilleure façon de résoudre les problèmes de « rébellion de l'UEH » était de l'ignorer, ne pas lui donner de moyens, ou même de travailler à son effondrement. La mise en place dans certains départements du pays des « universités publiques en région », aux Gonaïves, aux Cayes, au Cap Haïtien et à Jacmel, était la stratégie la plus simpliste et la moins onéreuse. Dans l'hypothèse que les élites intellectuelles et populations locales allaient vite y adhérer, ce projet devrait, d'après ces « universitaires politiciens », pouvoir concurrencer suffisamment la grande UEH pour l'affaiblir jusqu'à son effacement. C'est très cynique me direz-vous! Que n'a-t-on pas imaginé et mis en projet en Haïti quand certains intérêts particuliers et mesquins peuvent trouver satisfaction? Peut-on croire que des dirigeants d'une université privée (purs produits de l'UEH et dont le financement de leur spécialisation à l'étranger a été obtenu au nom de cette dernière), pouvaient, dans la gestion de la chose publique ou dans les oreilles d'un Président de

la République, faire feu de tout bois pour voir s'effondrer la plus grande université du pays? Je ne le croyais pas jusqu'à ce que des informations, des faits et des décisions nationales soient prises pour réduire en peau de chagrin le fonctionnement de nos facultés et écoles de l'UEH.

Un budget dérisoire (moins de 0.7% du budget national) est alloué à l'UEH. De plus, tout est mis en place pour que ces maigres ressources publiques ne soient pas effectivement utilisées par l'Université d'Etat d'Haïti. La commission de réforme de l'UEH avait soumis un devis pour ses travaux, les « dispositions transitoires » signées entre le Ministre de l'Education Nationale M. Jacques Edouard ALEXIS et les 11 Doyens de l'UEH le stipulaient; seulement 3 Millions de gourdes lui ont été alloués tardivement sur les 17 Millions demandés. Dans le même temps, une commission présidentielle sur l'éducation pouvait abondamment disposer des fonds de la coopération internationale (BID à hauteur de 20,000.000Gdes) et du trésor public (6,000.000Gdes) pour faire ses consultations, études et rapports.

Même les financements de la coopération interuniversitaire sont dès fois détournés au détriment de l'UEH. Aller chercher à savoir où sont partis les fonds de 1 Million d'Euros mis à disposition par une ONG française pour des projets de recherche d'universitaires dominicains et haïtiens ? Un des projets de l'UEH et de la UASD (Universidad Autonoma de Santo Domingo) sur la migration haitiano-dominicaine approuvé, et pour lequel le représentant régional de cette ONG a été récompensé en Uruguay en décembre 2009, n'a jamais reçu de fonds de cette dotation. Les autres universités haïtiennes et dominicaines de cet accord, devraient tout simplement comprendre et admettre que l'UNIQ pouvait faire meilleur usage qu'elles de ce financement après le séisme du 12 janvier 2010!

Avec pas moins de 6 programmes de cycle court, 40 programmes de formation de premier cycle, et environ une douzaine de mastères, l'UEH dessert environ 25,000 étudiants dans 11 facultés et écoles à Port au Prince et dans 7 villes du pays (Cap Haïtien, Cayes, Gonaïves, Port de Paix, Hinche, Jacmel, Fort Liberté). Elle ne compte pas moins de 1,500 enseignants dont plus d'une centaine de professeurs à temps plein et comporte plus de 800 fonctionnaires administratifs et techniques pour son fonctionnement courant. Comment des « Hommes d'Etat » peuvent-ils vouloir saboter cette institution qui, même quand elle n'est pas rentable (seulement dans une perspective marchande!), n'est pas adaptée et efficace pour le pays (personne ne peut le nier! d'ailleurs la réforme envisagée devrait justement répondre à ces préoccupations) a formé presque tous ces haïtiens et ces haïtiennes qui fondent et font marcher ces universités privées? Comment, dans un pays aussi pauvre, des « Hommes d'Etat » peuvent imaginer que les universités privées pourront répondre aux besoins de formation de la jeunesse haïtienne ? C'est simplement de l'obscurantisme, que nous savons malheureusement faire montre à divers moments de notre histoire de peuple!

### **Le pouvoir politique n'est-il pas en train de se faire forcer la main ?**

Le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur nouvellement installé vient de proposer un mini-sommet au gouvernement et à ses proches et conseillers sur le devenir du campus Henry Christophe de Limonade au lendemain de l'inauguration le 13 janvier 2012, sans aucune information auprès du Rectorat de l'UEH. Ce Haut responsable haïtien serait-il en train de préparer le dossier pour la validation de la décision politique de cession de ce bien du patrimoine de l'UEH à des tiers ? Les différents articles de journaux, les entretiens radio et télédiffusés, la pétition des 6 personnalités, la deuxième pétition annoncée avec les milliers de signataires, et toutes les autres manœuvres possibles, ne font-ils pas magnifiquement partie d'une mise en scène imaginée et conçue dans ces cabinets et officines « d'Hommes d'Etat » qui devraient plutôt se préoccuper de la victoire du peuple haïtien (Viktwa pou pèp la !)?

Nous avons déjà vu dans ce pays des coopérations détournées par les plus hautes autorités nationales au bénéfice de certaines personnalités, institutions privées, fondations et universités privées (Suivez mon regard!). L'Etat consentira-t-il toujours à ce que ses pourfendeurs restent toujours impunis?

### **L'enseignement supérieur et l'Université intéressent-ils maintenant les haïtiens ?**

Quand on voit toute l'obstination et l'intérêt que portent subitement ces anciens professeurs (pour la plupart!) à la chose universitaire, mes étudiants n'ont-ils pas raison de penser que l'Université commencerait peut être à intéresser nos élites, nos responsables et dirigeants, la société haïtienne dont ils en sont les légitimes représentants? Quand pendant toute son existence, la seule université publique jusqu'à récemment n'a jamais reçu que des pécules des pouvoirs publics; des personnalités publiques dont un ancien Gouverneur de la Banque Centrale, deux anciens Ministres de l'Education Nationale et de la Fonction Publique, un ancien Sénateur de la République nous invitent à croire que l'Etat Haïtien peut donner les moyens à l'UEH afin de « moderniser ses structures académiques et de gouvernance pour l'accroissement de l'accès et de la qualité » et en même temps « favoriser l'émergence de réelles universités publiques régionales dotées de cadre légal et de moyens leur permettant de remplir leur mission scientifique, de formation et de service à la communauté », mes étudiants ne doivent-ils pas faire foi à ces grands dignitaires de la nation. Il faut simplement être sérieux dans ce que nous endossons par devant la nation!

### **Quelle devrait être la position de l'UEH dans cette affaire ?**

Si les plus hautes autorités du pays ne veulent pas donner les moyens à notre plus grande institution de formation universitaire pour qu'elle accomplisse adéquatement sa mission et atteigne ses objectifs; nous ne pouvons que nous en plaindre, porter l'affaire devant l'opinion publique et peut être obtenir du tribunal de l'histoire gain de cause et réparation! Quand après

le départ du Président Aristide en 2004, les pouvoirs publics ont cru nécessaire de remettre à l'UEH les fonds et bâtisses de l'université de la Fondation Aristide, les représentants étatiques avaient clairement signifié au Rectorat qu'ils leur remettaient des biens et coopérations détournés. Par la force des armes et avec la complicité du pouvoir en place, ces biens ont été repris par cette fondation moins de deux ans après.

Au-delà des personnes et des personnalités, l'UEH devra survivre et se renforcer pour qu'avec les universités publiques (régionales ou pas), la jeunesse haïtienne puisse avoir accès par le mérite à l'enseignement supérieur et universitaire et être formée où qu'elle se trouve sur le territoire national.

J'ai aussi dit à mes étudiants que je ne souhaite nullement qu'ils soient dans 3, 5 ou 10 ans parmi les premiers pourfendeurs de leur Alma Mater dans le seul intérêt particulier de leur petite université, firme de consultation, fondation ou ONG.

Port au Prince, le 31 décembre 2011

Ronald JEAN JACQUES, Professeur à l'UEH